

SOUUDAN FRANCAIS
TRAVAUX PUBLICS
2ème ARRONDISSEMENT
HYDRAULIQUE ET ELECTRICITE

11152

AMENAGEMENT DU FLEUVE NIGER

A V A N T P R O P O S

-♦♦♦-

Depuis notre précédent rapport du mois de Mars 1952, les études qui ont été menées sur le barrage du Niandan nous ont conduit à réviser notre point de vue sur cet ouvrage que nous avions considéré alors comme la clef de voûte d'un aménagement général du Niger.

Les mesures et les observations ont fixé les limites des possibilités du barrage en matière de navigation.

En année moyenne, la retenue assure la permanence de la navigation entre Koulikoro et Ségou : jusqu'au 15 Mars en navigation semi-lourde, en navigation légère au-delà, la navigation semi-lourde reprenant vers la fin du mois de Juin ; mais, entre Ségou et Mopti, la navigation légère cesse dès le 15 Mars ; et encore ce résultat n'est-il acquis qu'au prix d'un aménagement du seuil de Nakry.

Le barrage, étant donné la faiblesse du volume de retenu, ne peut permettre une régularisation interannuelle : en année défavorable, la navigation semi-lourde n'est possible que jusqu'à la fin du mois de Janvier.

L'élément de rentabilité qui justifierait la construction de l'ouvrage n'est pas la navigation, mais son utilisation par l'Office du Niger en vue de la réalisation de son programme des 300.000 hectares et de l'irrigation du coton égyptien jusqu'au 15 Mars. Les moyens actuellement à la disposition de l'Office et la cadence d'avancement obtenue confirment la conclusion du précédent rapport, à savoir que le barrage du Niandan est un ouvrage certainement rentable, mais à long terme.

Cette considération fait apparaître le caractère véritable de l'ouvrage, qui est avant tout un barrage pour l'irrigation et seulement accessoirement un barrage pour la navigation. Elle montre la nécessité de repenser le problème de la navigation sur le Niger, indépendamment de l'étude de cet ouvrage.

Le problème d'ensemble de la navigation pose celui de la connaissance du fleuve. Il est irrationnel de procéder à l'étude complète d'un aménagement sans se demander si d'autres solutions ne sont pas possibles et sans essayer de les déterminer. Le barrage du Niandan constitue l'une d'entre elles, imparfaite d'ailleurs ; rien ne prouve que ce soit la plus efficace et la plus économique.

Cette étude, pour être menée à bien, nécessite que l'on dispose de renseignements suffisamment précis et abondants. Or l'étude hydrologique du fleuve jusqu'à Mopti vient seulement de s'achever ; et nous devons faire l'aveu de notre ignorance

/...

à peu près totale en matière d'hydrographie.

C'est pour porter remède à cette situation nous avons pris nos dispositions pour créer au Soudan une mission hydrographique chargée d'effectuer le lever du fleuve. Sur ce Niger qui a donné lieu et donne encore lieu aux desseins les plus grandioses, il est étonnant de constater la pauvreté de notre information. Aucune carte digne de ce nom n'existe, qui permette à un navigateur européen de se diriger en sûreté. Les Messageries Africaines elles-mêmes doivent s'en remettre à l'expérience de leurs pilotes africains.

Quelle que soit la forme d'aménagement qui sera retenue, la réalisation de la continuité du trafic fluvial entre Bamako et Koulikoro revêt un égal intérêt. Un récent rapport de Mr. Masclanis, Ingénieur Géologue, donne une première idée de la puissance des gisements de manganèse d'Ansongo. L'exploitation probable de ce minerai confère une importance particulière à l'aménagement de la section Bamako-Koulikoro, qui avait déjà été soulignée : l'un des modes de transport à envisager consisterait à utiliser la voie d'eau jusqu'à Kouroussa et la voie ferrée, de Kouroussa à Conakry.

Enfin, dans notre rapport du mois de Mars 1952, nous indiquions que les problèmes posés par un aménagement du Delta Intérieur se présentaient encore de façon confuse. Depuis, l'étude du bilan de la crue 1951-1952 a permis de préciser le rôle régulateur de la cuvette centrale et d'établir une première esquisse d'aménagement en aval de Mopti.

Le présent rapport portera sur les points suivants :

- 1°) Organisation de la section de l'Hydraulique fluviale du Soudan.
- 2°) Barrage du Niandan.
- 3°) Section Bamako-Koulikoro.
- 4°) Travaux préliminaires à l'étude générale d'un aménagement.
- 5°) Le Delta Intérieur.